



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 10'000
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 660.2
N° d'abonnement: 1078079
Page: 1
Surface: 6'358 mm²

Environnement très coopératif



OLIVIER FERRARI. Le créateur de Coninco (conseil aux institutionnels) va codiriger One Creation.

La nouvelle coopérative One Creation basée à Vevey privilégie la prise de participations dans des sociétés actives dans les technologies de l'environnement. Elle s'adresse à un public d'investisseurs très large allant des privés jusqu'aux collectivités publiques.



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 10'000
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 660.2
N° d'abonnement: 1078079
Page: 3
Surface: 19'445 mm²

Coopérative pour technologies vertes

ONE CREATION. *L'égalité entre tous les associés en termes de droit de vote fait partie des principes fondamentaux de la nouvelle entité.*

La nouvelle société d'investissement présentée hier en grande première à Vevey devant 275 invités réunit plusieurs concepts forts du moment. Tout d'abord son thème d'investir exclusivement dans des sociétés actives dans les technologies de l'environnement. Soit dans le domaine des énergies renouvelables, des nouveaux matériaux, de la gestion des ressources naturelles, des transports, de la chimie/biologie environnementale, de la gestion des systèmes environnementaux ou encore des déchets. Pendant la phase de lancement, son portefeuille se compose pour moitié d'entreprises cotées et pour moitié de fonds de placement en technologies de l'environnement, qui céderont progressivement leur place pour une répartition finale égalitaire entre sociétés cotées, non-cotées et start-up.

En misant en premier lieu sur les dividendes comme source de revenus, elle vise à s'affranchir des mouvements spéculatifs des mar-

chés. Le rendement économique, nettement plus stable et durable, prend la place de la volatilité du financier. Il s'y ajoute même un volet philanthropique, puisqu'une partie de la performance excédant les 4% par année visés sera versée à la fondation One Nature, qui se consacre par exemple à la réhabilitation de friches industrielles dans l'esprit de préservation de la biodiversité. Le public cible ne se limite pas aux institutions de prévoyance (qui pourraient y consacrer 1% à 1,5% de leur fortune gérée), mais s'étend aux personnes privées - par exemple dans le cadre de la constitution d'un patrimoine pour les enfants par un moyen différent de celui des polices d'assurances ou dans celui d'une fondation de famille -, aux entreprises et aussi aux pouvoirs publics. La forme juridique d'une coopérative donne à chacun des associés le même poids en termes de vote, quel que soit le montant investi. «C'est le principe de l'ac-

tion commune, une incitation au dialogue profondément démocratique», résumant les administrateurs de One Creation.

Derrière ce qui peut paraître un assemblage d'idées très tendance se cachent en fait des processus d'investissement et de gestion très rigoureux, témoignant du souci d'appliquer le concept de la durabilité et de la gouvernance d'entreprise jusque dans les détails. Les administrateurs communiquent entre eux par le biais du site internet, histoire de diminuer la consommation de papier. «Deux ans de travail ont abouti aujourd'hui», souligne le fondateur et administrateur délégué de Coninco, Olivier Ferrari, qui fait partie des initiateurs de la nouvelle société. Mais: «Coninco n'a pas le droit d'être administrateur de One Creation», déclare-t-il. Pas plus que les administrateurs ne se permettraient d'investir dans des sociétés liées de près ou de loin avec leurs autres activités. (CA)